
CONSEIL GENERAL
ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

SEANCE DU 06 JUILLET 2009

MOTION ADOPTEE

PLAN DE MOBILISATION POUR LES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE

LE CONSEIL GENERAL,

CONSIDÉRANT la loi du 13 août 2005 relative aux libertés et responsabilités locales qui consacre la place du Syndicat des Transports d'Ile-de-France comme puissance coordinatrice et organisatrice des transports publics de voyageurs assurés par la RATP et la SNCF,

CONSIDÉRANT la représentation du Conseil général de l'Essonne au sein du conseil d'administration du STIF, comme interlocuteur et défenseur des transports en commun en Essonne et notamment les lignes B, C et D du RER,

CONSIDÉRANT le protocole d'intention relatif à la mise en œuvre et au financement du plan de mobilisation pour les transports d'Ile-de-France présenté par la Région, la ville de Paris, les 7 Départements franciliens et le STIF, qui représente un engagement des différents partenaires de 18,95 milliards d'euros auxquels se rajoutent 2 milliards d'euros pour les transports en commun en site propre et 5,5 milliards d'euros pour le renouvellement et la rénovation du matériel roulant,

CONSIDÉRANT le discours du Président de la République du 29 avril 2009 relatif au Grand Paris et dans lequel il a reconnu la nécessité d'un engagement fort de l'Etat pour améliorer et développer les transports en Ile-de-France et notamment en Grande couronne et la pertinence du plan régional de mobilisation pour les transports en Ile-de-France,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DEMANDE que le développement des réseaux de transports à l'échelle de l'Ile-de-France permette de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire, d'attractivité économique et de cohésion sociale auxquels doit faire face aujourd'hui la Région ce qui nécessite la prise en compte spécifique des intérêts et des besoins des habitants de la Grande couronne et tout particulièrement ceux de l'Essonne.

DEMANDE qu'une attention particulière soit apportée au schéma directeur des lignes B, C et D du RER afin de ne pas générer d'accroissement des temps de transport pour les habitants de la Grande couronne et notamment pour les Essonnais qui ont les trajets les plus longs et les plus onéreux.

DEMANDE que soient tout particulièrement pris en compte les projets de TSCP essonniers inscrits au plan de mobilisation :

TCSP Polytechnique St-Quentin-en-Yvelines
TCSP Orly – Val d'Yerres – Val de Seine
TCSP RN20 Massy – Arpajon
Liaison Juvisy-sur-Orge Évry
Tramway Athis-Mons Juvisy (T7)
Pôle de Juvisy
TCSP Francilienne
TCSP Ligne 402 Grigny - Corbeil – Le Coudray-Montceaux
TCSP Massy – Orly
TCSP A10 Les Ulis – Massy

DEMANDE que la question de la desserte des gares et leur accessibilité (lignes de bus, parkings,) fasse l'objet d'une attention particulière.

DEMANDE que les intercommunalités qui ont la charge d'élaborer les plans de transports locaux soient associées aux réflexions engagées par le Conseil général de l'Essonne et la Région pour permettre l'élaboration d'un schéma de transport cohérent à l'échelle du département de l'Essonne.

DEMANDE que pour chaque projet de transport en commun soit clairement défini un chef de file ayant en charge les études et la réalisation de l'opération.

Le président du Conseil général,

Michel Berson